

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux

Norme NF X 46-020 V .2017

2 SQUARE DU CHEVAL BLANC

LOGEMENT 3
77720 MORMANT



A \ INFORMATIONS GENERALES

A.1 \ DESIGNATION DU BÂTIMENT

Nature du bâtiment :	LOGEMENTS COLLECTIFS	Adresse :	2 SQUARE DU CHEVAL BLANC 77720 MORMANT
Date du permis de construire ou date de construction		Bâtiment :	
Etage :	R+2	Porte :	LOGEMENT 3
Ref Cadastrale :	NC	Propriété de :	OPH77 10 AVENUE CHARLES PEGUY 77000 MELUN

A.2 \ DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE

Nom :	OPH77	Documents remis :	
Adresse :	10 AVENUE CHARLES PEGUY 77000 MELUN	Moyens mis à disposition :	

A.3 \ EXECUTION DE LA MISSION

RAPPORT N° :	64LAB0203	Laboratoire d'Analyses :	ITGA
Repérage réalisé le :	18/06/2019	Adresse laboratoire :	3 RUE ARMAND HERPIN LACROIX - CS 46537 35065 RENNES CEDEX
Accompagnateur :		Numéro d'accréditation :	1-5967
Par :	Abdessamad RHENZOUR	Organisme d'assurance professionnelle :	AXA France
N° certificat :	DTI3342	Adresse assurance :	313 Terrasses de l'Arche 92727 NANTERRE CEDEX
Date d'obtention :	23/11/2017	N° de contrat d'assurance :	10158549604
Organisme certificateur	DEKRA 5 avenue Garlande - 92220 BAGNEUX	Date de validité :	31/12/2019

B \ CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR

FAIT LE 11/07/2019

Cabinet : EXPERT HABITAT & INDUSTRIE INGENIERIE

Nom du responsable : **DE TINGUY Emmanuel**

Nom du diagnostiqueur : **Abdessamad RHENZOUR**



Rapport N° : 64LAB0203 18/06/2019

Version : 11/07/2019

2/20

C\ SOMMAIRE

Table des matières

A \ INFORMATIONS GENERALES	2
A.1 \ DESIGNATION DU BÂTIMENT	2
A.2 \ DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE	2
A.3 \ EXECUTION DE LA MISSION.....	2
B \ CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR	2
C \ SOMMAIRE	3
D \ CONCLUSIONS	4
E \ PROGRAMME DE REPERAGE	4
F \ CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE	6
G \ RAPPORTS PRECEDENTS.....	6
H \ RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE	7
ANNEXE 1 – PHOTOS DES ELEMENTS AMIANTES ET/OU NON AMIANTES.....	13
ANNEXE 3 – PROCES VERBAUX D'ANALYSES.....	15
ATTESTATION(S).....	17
CERTIFICAT DE COMPETENCES	18

D \ CONCLUSIONS

Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il n'a pas été repéré de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	REPERAGE	Echantillon	METHODE	ETAT	RESULTAT
NEANT								

JP : Jugement Personnel, ZPSO : Zone présentant des similitudes d'Ouvrage

Liste des locaux non visités concernés par les travaux et justification

PIECE	ETAGE	STATUT DE VISITE
NEANT		

Liste des éléments non inspectés et justification

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	REPERAGE	RESULTAT
NEANT				

E \ PROGRAMME DE REPERAGE

PIECES CONCERNEES	PERIMETRE DU REPERAGE	REPERAGE	TRAVAUX	ELEMENTS	Echantillonnage	REMARQUES PARTICULIERES
	LOGEMENTS COLLECTIFS		Selon BT			

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT 77		PAGE IV		
NOM ET ADRESSE DE L'EXPÉDITEUR OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT 77 ANT. PAYS DE LA BRIE 29 SQUARE MONTMIRAIL 77260 LA FERTE SOUS JOUARRE Tél : 01 64 14 11 11 Siret : 27770001900015		BON DE TRAVAUX 2019 13944 EXPERT HABITAT INGENIERIE 33 BIS BOULEVARD GAMBETTA 3EME ETAGE 78300 POISSY Téléphone 0321734144		
Réf. fournisseur F / 6149 Marché n° 2017 4474 1 Provenance PAYS DE LA BRIE Objet DIVERS	ÉMETTEUR BACHER ISABELLE			
SERVICE SCE PAYS DE LA BRIE		LOCALISATION Programme 64 MORMANT - LE CHEVAL BLANC Tranche 1 Ensemble A000 Escalier AB Étage 02 Logement 3 Module 64LAB0203 Retrait des clés CHEZ LE GARDIEN		
ADRESSE 2 SQUARE DU CHEVAL BLANC 77720 MORMANT				
DÉLAI D'EXÉCUTION 5 JOURS PÉRIODE DU 18.06.2019 AU 17.06.2019				
ARTICLE	DÉSIGNATION	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE H.T.	TOTAL H.T.
AMI45	REPERAGE AMIANTE AVANT TRAVAUX - TVX D'ENTRETIENS OU RÉPARATIONS ENTRE 1 A	1,00	5,00	5,00
AMI73	ANALYSE EN LABORATOIRE - ANALYSE MET ANALYSE DE 1 A 10 PRELEVEMENTS ISSUS	4,00	48,00	192,00
TOTAL H.T.				197,00
H.T. ACTUALISE				
COEFFICIENT REGIONAL				
RABAIS				
TOTAL H.T.				
T.V.A.	20,00 %			39,40
TOTAL T.T.C.				236,40
13-06-2019 PRELEVEMENT DES PEINTURES PLAFONDS ET MURS SALLE DE BAIN / WC / ENTREE ET DEGAGEMENT /CUISINE SOL CHAMBRE1 TEL GARDIEN MR MAKENGO				
AFFECTATION BUDGÉTAIRE		CODES STRUCTURE ET SCHEMA : TECHNI		
CODE BUDGET	RUBRIQUE	INSTANCES	LIBELLE DU POSTE BUDGÉTAIRE	MONTANT T.T.C.
1 HONAMIA	A780	AEST EST	HONORAIRES DIAG AMIANTE	236,40
AFFECTATION ANALYTIQUE				
CODE BUDGET	RÉFÉRENCES PATRIMOINE	RÉFÉRENCES OCCUPANT	MONTANT T.T.C.	
1 HONAMIA	64 1 A000 AB 64LAB0203 L 15438		236,40	
Voir en page 2 la suite du BON DE TRAVAUX 2019 13944				
ORIGINAL À CONSERVER PAR LE DESTINATAIRE				

ELEMENTS A SONDER OU A ANALYSER NON PRESENTS:

Rapport N° : 64LAB0203 18/06/2019

Version : 11/07/2019

5/20

F \ CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE

Le repérage amiante avant travaux, contient les informations sur la présence d'amiante dans les matériaux et produits du bâtiment afin d'informer les intervenants réalisant des activités ou interventions sur des matériaux et/ou équipements susceptibles de libérer des fibres d'amiante selon la liste citée dans le cadre E.

Il consiste à identifier et localiser, par inspections visuelles et investigations approfondies pouvant être destructives, l'ensemble des matériaux et produits contenant de l'amiante incorporés ou faisant indissociablement corps avec les locaux et les zones de l'immeuble objet des travaux.

Lorsque l'absence de marquages spécifiques ou de documents ne permet pas à l'opérateur de repérage d'attester de la présence ou de la non présence d'amiante dans les matériaux et produits, des prélèvements seront effectués afin de déterminer par analyse la présence ou non d'amiante.

Procédures de prélèvement :

Les prélèvements sur des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante sont réalisés en vertu des dispositions du Code du Travail.

Le matériel de prélèvement est adapté à l'opération à réaliser afin de générer le minimum de poussières. Dans le cas où une émission de poussières est prévisible, le matériau ou produit est mouillé à l'eau à l'endroit du prélèvement (sauf risque électrique) et, si nécessaire, une protection est mise en place au sol ; de même, le point de prélèvement est stabilisé après l'opération (pulvérisation de vernis ou de laque, par exemple).

Pour chaque prélèvement, des outils propres et des gants à usage unique sont utilisés afin d'éliminer tout risque de contamination croisée. Dans tous les cas, les équipements de protection individuelle sont à usage unique.

L'accès à la zone à risque (sphère de 1 à 2 mètres autour du point de prélèvement) est interdit pendant l'opération. Si l'accompagnateur doit s'y tenir, il porte les mêmes équipements de protection individuelle que l'opérateur de repérage.

L'échantillon est immédiatement conditionné, après son prélèvement, dans un double emballage individuel étanche.

Les informations sur toutes les conditions existantes au moment du prélèvement susceptible d'influencer l'interprétation des résultats des analyses (environnement du matériau, contamination éventuelle, etc.) seront, le cas échéant, mentionnées dans la fiche d'identification et de cotation en annexe.

Sens du repérage pour évaluer un local :



G \ RAPPORTS PRECEDENTS

NEANT

H \ RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE

LISTE DES LOCAUX / PARTIES D'IMMEUBLE VISITEES/NON VISITEES CONCERNEES PAR LES TRAVAUX ET JUSTIFICATION

PIECE	ETAGE	JUSTIFICATION	VISITE	TRAVAUX
NEANT				

DESCRIPTION DES REVETEMENTS EN PLACE AU JOUR DE LA VISITE

PIECE	ETAGE	MUR1	MUR2	MUR3	MUR4	PLANCHER BAS	PLANCHER HAUT	PORTES	FENETRE1	FENETRE2
NEANT										

LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, SUR ZONE DE SIMILITUDE D'OUVRAGE ET SUR JUGEMENT PERSONNEL

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE
NEANT								

JP : Jugement Personnel, ZPSO : Zone présentant des similitudes d'Ouvrage

LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, APRES ANALYSE

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT
NEANT							

JP : Jugement Personnel, ZPSO : Zone présentant des similitudes d'Ouvrage

LA LISTE DES MATERIAUX SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE, MAIS N'EN CONTENANT PAS.

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE
Entrée	R+2	Enduit / Peinture béton	Peinture non séparable + enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + papier non séparable + matériau gris en faible quantité en vrac non séparable	64LAB0203P00 1	Mur B	BON ETAT	Amiante non détecté	RESULTAT ANALYSE

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE
WC	R+2	Enduit / Peinture béton	Peinture non séparable + enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + papier non séparable + matériau gris en faible quantité en vrac non séparable	64LAB0203P001	Mur B	BON ETAT	Amiante non détecté	ZPSO
Salle de bains	R+2	Enduit / Peinture plaque de plâtre	Peintures multiples non séparable + enduit plâtreux blanc en vrac + carton non séparable + toile fibreuse blanche non séparable	64LAB0203P002	Mur A	DEGRADATION PARTIELLE	Amiante non détecté	RESULTAT ANALYSE
Dégagement	R+2	Enduit / Peinture plaque de plâtre	Peintures multiples non séparable + enduit plâtreux blanc en vrac + carton non séparable + toile fibreuse blanche non séparable	64LAB0203P002	Mur A	DEGRADATION PARTIELLE	Amiante non détecté	ZPSO
Dégagement	R+2	Enduit / Peinture plaque de plâtre	Peintures multiples non séparable + enduit plâtreux blanc en vrac + carton non séparable + toile fibreuse blanche non séparable	64LAB0203P002	Mur B	DEGRADATION PARTIELLE	Amiante non détecté	ZPSO

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE
Dégagement	R+2	Enduit / Peinture plaque de plâtre	Peintures multiples non séparable + enduit plâtreux blanc en vrac + carton non séparable + toile fibreuse blanche non séparable	64LAB0203P002	Mur C	DEGRADATION PARTIELLE	Amiante non détecté	ZPSO
Dégagement	R+2	Enduit / Peinture plaque de plâtre	Peintures multiples non séparable + enduit plâtreux blanc en vrac + carton non séparable + toile fibreuse blanche non séparable	64LAB0203P002	Mur D	DEGRADATION PARTIELLE	Amiante non détecté	ZPSO
Dégagement	R+2	Enduit / Peinture plaque de plâtre	Peintures multiples non séparable + enduit plâtreux blanc en vrac + carton non séparable + toile fibreuse blanche non séparable	64LAB0203P002	Mur E	DEGRADATION PARTIELLE	Amiante non détecté	ZPSO
Dégagement	R+2	Enduit / Peinture plaque de plâtre	Peintures multiples non séparable + enduit plâtreux blanc en vrac + carton non séparable + toile fibreuse blanche non séparable	64LAB0203P002	Mur F	DEGRADATION PARTIELLE	Amiante non détecté	ZPSO

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE
Entrée	R+2	Enduit / Peinture plaque de plâtre	Peintures multiples non séparable + enduit plâtreux blanc en vrac + carton non séparable + toile fibreuse blanche non séparable	64LAB0203P002	Mur A	DEGRADATION PARTIELLE	Amiante non détecté	ZPSO
Entrée	R+2	Enduit / Peinture plaque de plâtre	Peintures multiples non séparable + enduit plâtreux blanc en vrac + carton non séparable + toile fibreuse blanche non séparable	64LAB0203P002	Mur C	DEGRADATION PARTIELLE	Amiante non détecté	ZPSO
Entrée	R+2	Enduit / Peinture plaque de plâtre	Peintures multiples non séparable + enduit plâtreux blanc en vrac + carton non séparable + toile fibreuse blanche non séparable	64LAB0203P002	Mur D	DEGRADATION PARTIELLE	Amiante non détecté	ZPSO
Salle de bains	R+2	Enduit / Peinture plaque de plâtre	Peintures multiples non séparable + enduit plâtreux blanc en vrac + carton non séparable + toile fibreuse blanche non séparable	64LAB0203P002	Mur B	DEGRADATION PARTIELLE	Amiante non détecté	ZPSO

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE
Salle de bains	R+2	Enduit / Peinture plaque de plâtre	Peintures multiples non séparable + enduit plâtreux blanc en vrac + carton non séparable + toile fibreuse blanche non séparable	64LAB0203P002	Mur C	DEGRADATION PARTIELLE	Amiante non détecté	ZPSO
Salle de bains	R+2	Enduit / Peinture plaque de plâtre	Peintures multiples non séparable + enduit plâtreux blanc en vrac + carton non séparable + toile fibreuse blanche non séparable	64LAB0203P002	Mur D	DEGRADATION PARTIELLE	Amiante non détecté	ZPSO
WC	R+2	Enduit / Peinture plaque de plâtre	Peintures multiples non séparable + enduit plâtreux blanc en vrac + carton non séparable + toile fibreuse blanche non séparable	64LAB0203P002	Mur A	DEGRADATION PARTIELLE	Amiante non détecté	ZPSO
WC	R+2	Enduit / Peinture plaque de plâtre	Peintures multiples non séparable + enduit plâtreux blanc en vrac + carton non séparable + toile fibreuse blanche non séparable	64LAB0203P002	Mur C	DEGRADATION PARTIELLE	Amiante non détecté	ZPSO

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE
WC	R+2	Enduit / Peinture plaque de plâtre	Peintures multiples non séparable + enduit plâtreux blanc en vrac + carton non séparable + toile fibreuse blanche non séparable	64LAB0203P002	Mur D	DEGRADATION PARTIELLE	Amiante non détecté	ZPSO
WC	R+2	Enduit / Peinture béton	Peinture non séparable + enduit plâtreux blanc en vrac avec poussières	64LAB0203P003	Plafond	DEGRADATION PARTIELLE	Amiante non détecté	RESULTAT ANALYSE
Dégagement	R+2	Enduit / Peinture béton	Peinture non séparable + enduit plâtreux blanc en vrac avec poussières	64LAB0203P003	Plafond	DEGRADATION PARTIELLE	Amiante non détecté	ZPSO
Entrée	R+2	Enduit / Peinture béton	Peinture non séparable + enduit plâtreux blanc en vrac avec poussières	64LAB0203P003	Plafond	DEGRADATION PARTIELLE	Amiante non détecté	ZPSO
Salle de bains	R+2	Enduit / Peinture béton	Peinture non séparable + enduit plâtreux blanc en vrac avec poussières	64LAB0203P003	Plafond	DEGRADATION PARTIELLE	Amiante non détecté	ZPSO

JP : Jugement Personnel, ZPSO : Zone présentant des similitudes d'Ouvrage

ANNEXE 1 – PHOTOS DES ELEMENTS AMIANTES ET/OU NON AMIANTES

PRELEVEMENT : 64LAB0203P001			
NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER	PIECE OU LOCAL	
OPH77	64LAB0203 18/06/2019	Entrée (R+2)	
ELEMENT	DESCRIPTIF DU LABORATOIRE	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Enduit / Peinture béton	Peinture non séparable + enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + papier non séparable + matériau gris en faible quantité en vrac non séparable	18/06/2019	RHENZOUR Abdessamad
LOCALISATION		RESULTAT	
Mur B		Amiante non détecté	
EMPLACEMENT			
			

PRELEVEMENT : 64LAB0203P002			
NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER	PIECE OU LOCAL	
OPH77	64LAB0203 18/06/2019	Salle de bains (R+2)	
ELEMENT	DESCRIPTIF DU LABORATOIRE	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Enduit / Peinture plaque de plâtre	Peintures multiples non séparable + enduit plâtreux blanc en vrac + carton non séparable + toile fibreuse blanche non séparable	18/06/2019	RHENZOUR Abdessamad
LOCALISATION		RESULTAT	
Mur A		Amiante non détecté	

EMPLACEMENT



PRELEVEMENT : 64LAB0203P003			
NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER	PIECE OU LOCAL	
OPH77	64LAB0203 18/06/2019	WC (R+2)	
ELEMENT	DESCRIPTIF DU LABORATOIRE	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Enduit / Peinture béton	Peinture non séparable + enduit plâtreux blanc en vrac avec poussières	18/06/2019	RHENZOUR Abdessamad
LOCALISATION		RESULTAT	
Plafond		Amiante non détecté	

EMPLACEMENT



ANNEXE 3 – PROCES VERBAUX D'ANALYSES



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adèle - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tel : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° I-5967



Liste des sites et portées disponibles sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

**RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0719-61215 EN DATE DU 10/07/2019
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)**

*Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.
Les informations fournies par le client sont simplement retranscrites et identifiées comme telles.*

Client : AGENCE EHI IDF- (COMPTE MATERIAUX)- EXPERT HABITAT & INDUSTRIE INGENIERIE 2 rue Traversière 78580 LES ALLUETS LE ROI	Réf. Commande ITGA : IT0719-61215 Réf. Commande Client : 64LAB0203--01
--	---

Prélèvement(s) : Reçu au laboratoire le : 24/06/2019

Préparation(s) : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- ou
- Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie
 - Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (1) - Broyage en milieu aqueux et récupération des particules sur grilles de microscopie (méthode interne : IT085)
 - (2) - Attaque chimique, broyage et récupération des particules sur grilles de microscopie (méthode interne : IT286)

Technique(s) : - Microscopie Optique à Lumière Polarisée (guide HSG 248 - Appendice 2) : Morphologie et critères optiques

Analytique(s) : La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.
ou - Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat(s) :

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation)	Nombre de préparations	Date d'analyse	Résultat / Variété d'amiante
Réf dossier client : 64LAB0203--01 - 2 SQUARE DU CHEVAL BLANC 77720 MORMANT Réf échantillon client : 64LAB0203P001 / LOGEMENTS COLLECTIFS - - - / Entrée Mur B Enduit Peinture béton				
* Peinture non séparable + enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + papier non séparable + matériau gris en faible quantité en vrac non séparable		1	10/07/2019	Amiante non détecté / -
Réf dossier client : 64LAB0203--01 - 2 SQUARE DU CHEVAL BLANC 77720 MORMANT Réf échantillon client : 64LAB0203P002 / LOGEMENTS COLLECTIFS - - - / Salle de bains Mur A Enduit Peinture plaque de plâtre				
* Peintures multiples non séparable + enduit plâtreux blanc en vrac + carton non séparable + toile fibreuse blanche non séparable		1	10/07/2019	Amiante non détecté / -

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA164-01 rev 07

Page 1/2

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0719-61215 EN DATE DU 10/07/2019
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation)	Nombre de préparations	Date d'analyse	Résultat / Variété d'amiante
Réf dossier client : 64LAB0203-01 - 2 SQUARE DU CHEVAL BLANC 77720 MORMANT		Réf échantillon ITGA : IT071907-640		
Réf échantillon client : 64LAB0203P003 / LOGEMENTS COLLECTIFS - - - / WC Plafond Enduit Peinture béton		Description ITGA : Peinture / Enduit plâtreux blanc en vrac avec poussières		
* Peinture non séparable + enduit plâtreux blanc en vrac avec poussières	META (1)	1	10/07/2019	Amiante non détecté / -

Validé par : Florent LE MASSON - Analyste



ATTESTATION(S)



Votre attestation Responsabilité Civile

AXA France IARD dont le siège social se situe 313, Terrasses de l'Arche 92727 Nanterre Cedex atteste que :
EXPERT HABITAT & INDUSTRIE INGENIERIE
21 ROUTE D ALBERT
62450 AVESNES LES BAPAUME

Est titulaire du contrat d'assurance n° 10158549604 ayant pris effet le 01/03/2018.
Ce contrat garantit les conséquences pécuniaires de la Responsabilité civile pouvant lui incomber du fait de l'exercice des activités de **DIAGNOSTICS TECHNIQUES IMMOBILIERS** suivantes :

ETAT MENTIONNANT LA PRESENCE OU L'ABSENCE DE MATERIAUX CONTENANT DE L'AMIANTE
DIAGNOSTIC TECHNIQUE AMIANTE
DIAGNOSTIC AMIANTE PARTIES PRIVATIVES
CONTROLE PERIODIQUE (AMIANTE)
CONTROLE VISUEL APRES TRAVAUX (PLOMB - AMIANTE)
REPERAGE AMIANTE AVANT/ APRES TRAVAUX ET DEMOLITION
REPERAGE AMIANTE ET D'HAP SUR SURFACE BITUMEE ET ENROBES
DIAGNOSTIC PLOMB DANS L'EAU
CONSTAT DES RISQUES D'EXPOSITION AU PLOMB (CREP)
DIAGNOSTIC DE RISQUE D'INTOXICATION AU PLOMB DANS LES PEINTURES (DRIPP)
RECHERCHE DE PLOMB AVANT TRAVAUX / DEMOLITION
ETAT RELATIF A LA PRESENCE DE TERMITES
ETAT PARASITAIRE (MERULES, VRILLETTES, LYCTUS)
INFORMATION SUR LA PRESENCE DE RISQUE DE MERULE (LOI ALLUR)
MESURAGE LOI CARREZ ET LOI BOUTIN
CALCULS DES MILLIEMES - TANTIEMES DE COPROPRIETE ET REALISATION DE PLANS ASSOCIES SELON LES TEXTES SUIVANTS : LOI 65-557 DU 10 JUILLET 1965, DECRET 67-223 DU 17 MARS 1967, DECRET 2004- 479 du 27 mai 2004 ET SUIVANTS FIXANT LE STATUT DE LA COPROPRIETE DES IMMEUBLES BATIS.
ETAT DE L'INSTALLATION INTERIEURE DE GAZ
ETAT DES RISQUES NATURELS, MINIERES ET TECHNOLOGIQUES (ENRNMT)
DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE DPE INDIVIDUEL POUR MAISONS INDIVIDUELLES, APPARTEMENTS ET LOTS TERTIAIRES AFFECTES A DES IMMEUBLES A USAGE PRINCIPAL D'HABITATION, AINSI QUE LES ATTESTATIONS DE PRISE EN COMPTE DE LA REGLEMENTATION THERMIQUE.

ETAT DES LIEUX LOCATIFS
DIAGNOSTIC DE SECURITE PISCINE
CERTIFICAT DE DECENCE ET CERTIFICAT DE TRAVAUX DE REHABILITATION
DIAGNOSTIC POUR OBTENTION DE PRET A TAUX ZERO INFILTROMETRIE-MESURES DE PERMEABILITE DU BATIMENT ET DES RESEAUX AERAIQUES
THERMOGRAPHIE INFRAROUGE
DIAGNOSTIC RADON : UNIQUEMENT POUR MAISONS INDIVIDUELLES ET IMMEUBLES D'HABITATION, A L'EXCLUSION DES ERP.
DIAGNOSTIC DANS LE CADRE DE LA LOI SRU AVANT MISE EN COPROPRIETE
DIAGNOSTIC DECHETS DE CHANTIER - ARTICLES R 111-43 A R 111-49 DU CODE DE LA CONSTRUCTION ET DE L'HABITATION
DOCUMENT UNIQUE D'EVALUATION DES RISQUES COPROPRIETE - Articles L 230-2, III, R 230-1 DU CODE DU TRAVAIL
DIAGNOSTIC TECHNIQUE GLOBAL (DTG) POUR LES COPROPRIETES - LOI N° 2014-366 POUR L'ACCES AU LOGEMENT ET UN URBANISME RENOVE « ALUR », A L'EXCLUSION DE MISSIONS RELEVANT D'UN PROFESSIONNEL DE LA VENTE OU DE LA LOCATION DE BIENS IMMOBILIERS.
DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPES
EXPERTISE EN VALEUR VENALE ET LOCATIVE (SOUS RESERVE D'OBTENTION DE FORMATION)
ETAT DESCRIPTIF DE DIVISION
CENTRE DE FORMATION
MESURES D'EMPOUSSIEREMENT AMIANTE AVEC STRATEGIE D'ECHANTILLONAGE
DIAGNOSTIC QUALITE DE L'AIR INTERIEUR
VERIFICATION PERIODIQUE ET INITIALE DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES

PEFC 10-31-1489 / Certifié PEFC
NF ISO 9001:2015

La garantie Responsabilité civile professionnelle s'exerce à concurrence de 5.000.000 € par sinistre et par année d'assurance.
La présente attestation est valable du 1^{er} JANVIER 2019 au 31 DECEMBRE 2019 et ne peut engager l'assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.
Ce contrat permet à l'assuré de satisfaire à l'obligation d'assurance de responsabilité civile professionnelle résultant des dispositions de l'article R271-2 du Code de la Construction et de l'Habitation (décret n° 2006-1114 du 5 septembre 2006 relatif aux diagnostics techniques immobiliers) pour l'établissement des documents visés à l'article L271-4 dudit Code.
L'assuré doit être titulaire d'une certification de compétence en cours de validité délivrée par un organisme accrédité dans le domaine de la construction ou employer des salariés ou être constituée de personnes physiques qui disposent de ladite certification de compétence en cours de validité pour l'établissement des documents visés aux articles L271-4 et L134-1 du code de la Construction et de l'Habitation.
A défaut la garantie n'est pas acquise.

Le présent document, établi par AXA, est valable jusqu'au 31 DECEMBRE 2019 sous réserve du paiement des cotisations. Il a pour objet d'attester l'existence d'un contrat. Il ne constitue toutefois pas une présomption d'application des garanties et ne peut engager AXA au-delà des clauses, conditions et limites du contrat auquel il se réfère. Les exceptions de garantie opposables au souscripteur le sont également aux bénéficiaires de l'indemnité (résiliation, nullité, règle proportionnelle, exclusions, déchéances, ...).

Toute adjonction autre que le cachet et la signature du représentant de la Société est réputée non écrite.

Fait à Pessac, le 26/11/2018
Pour la compagnie



CERTIFICAT DE COMPETENCES



CERTIFICAT

DE COMPETENCES

Diagnosticqueur immobilier certifié

DEKRA CERTIFICATION SAS certifie que Monsieur

Abdessamad RHENZOUR

est titulaire du certificat de compétences N° DTI3342 pour :

	DU	AU
- Constat de Risque d'Exposition au Plomb	21/11/2017	20/11/2022
- Diagnostic amiante sans mention	23/11/2017	22/11/2022
- Etat relatif à la présence de termites (France Métropolitaine)	22/11/2017	21/11/2022
- Diagnostic de performance énergétique	04/12/2017	03/12/2022
- Etat relatif à l'installation intérieure de gaz	04/12/2017	03/12/2022
- Etat relatif à l'installation intérieure d'électricité	04/12/2017	03/12/2022

Ces compétences répondent aux exigences de compétences définies en vertu du code de la construction et de l'habitation (art. L.271-4 et suivants, R.271-1 et suivants ainsi que leurs arrêtés d'application*) pour les diagnostics réglementaires. La preuve de conformité a été apportée par l'évaluation de certification. Ce certificat est valable à condition que les résultats des divers auxiliaires de surveillance soient pleinement satisfaisants.

* Arrêté du 21 novembre 2006 relatif aux critères de certification des compétences des personnes physiques opérant des constatations de risque d'exposition au plomb dans les immeubles d'habitation et les critères d'accréditation des organismes de certification modifié par l'arrêté du 7 décembre 2011 ; Arrêté du 25 juillet 2016 relatif aux critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de mesures et d'évaluation technique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant du plomb, et d'autres valeurs après travaux dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification ; Arrêté du 30 octobre 2006 relatif aux critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment et les critères d'accréditation des organismes de certification modifié par les arrêtés des 14 décembre 2009 et du 7 décembre 2011 ; Arrêté du 18 octobre 2006 relatif aux critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique en l'état des lieux en compliance réglementaire et les critères d'accréditation des organismes de certification modifié par les arrêtés des 08 décembre 2009 et du 13 décembre 2011 ; Arrêté du 8 avril 2007 relatif aux critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification modifié par les arrêtés des 14 décembre 2009 et 13 décembre 2011 ; Arrêté du 8 juillet 2008 relatif aux critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification modifié par les arrêtés des 10 décembre 2009 et 2 décembre 2011.



Le Directeur Général, Yvan MAINGUY
Bagneux, le 04/12/2017

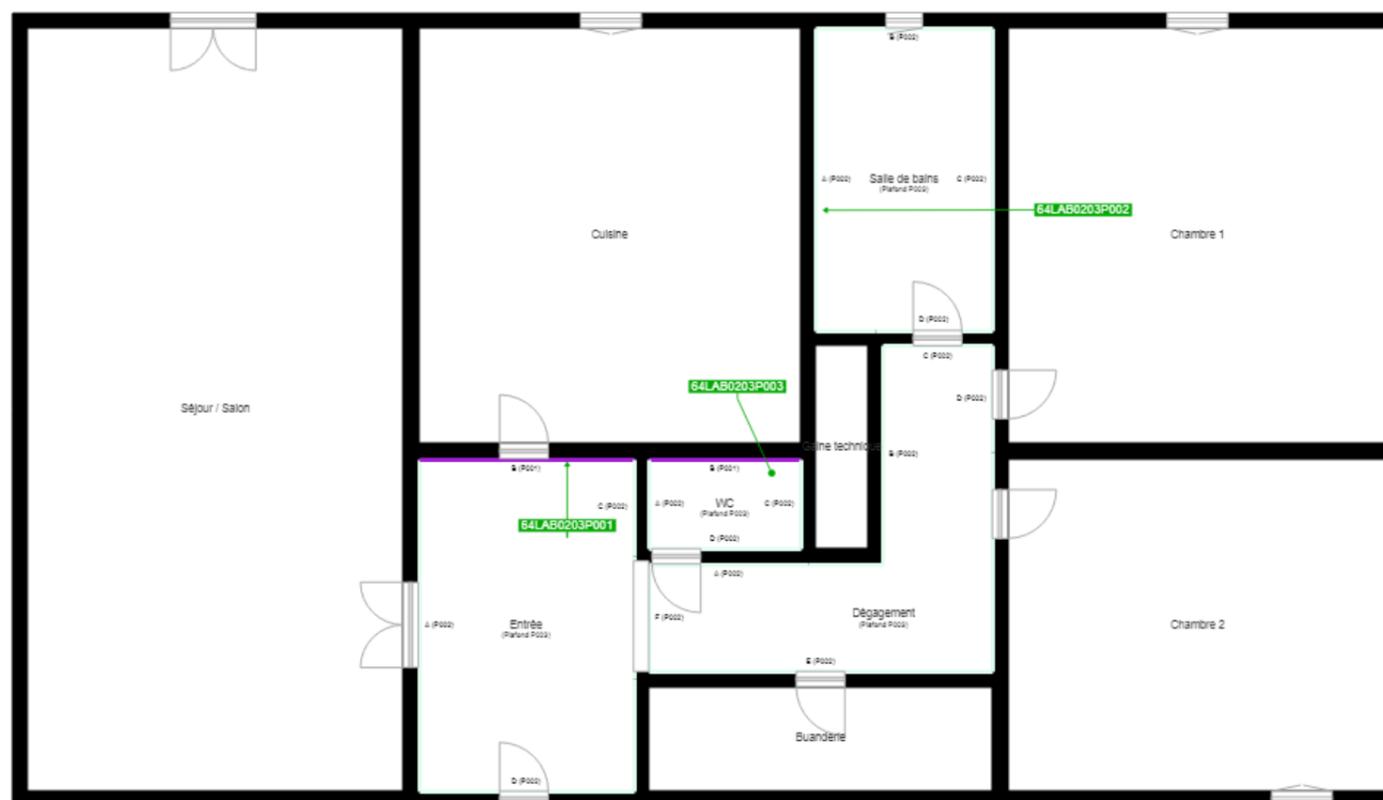






Numéro d'accréditation :
4-0081
Portée disponible
sur www.cofrac.fr

PLANCHE DE REPÉRAGE	Zone : Rez de chaussée	Vue de dessus
Auteur : RHENZOUR Abdessamad	Bien : 64LAB0203 - LOGEMENT 3 2 SQUARE DU CHEVAL BLANC 77720 MORMANT	Chaque support/équipement identifié a fait l'objet d'un sondage par le technicien



Cloisons Plaques de plâtre
Murs Bois
Murs Brique
Murs périphériques / Plaques de plâtre
Murs carreaux de plâtre
Murs Béton / Enduit
Murs porteurs et/ou mur de refend / Plaques de plâtre
Murs périphériques / Doublage (plaque de plâtre + isolant)
Torchis
Murs Amiantés
Murs Brique / Enduit
Murs Brique plâtrière
Murs Pierre

Murs amiantés
■ Prélèvements de sol amianté
■ Prélèvements de sol non amiantés
● Prélèvements de plafond amiantés
● Prélèvements de plafond non amiantés
→ Prélèvements de mur amiantés
→ Prélèvements de mur non amiantés
X Autres types de prélèvements amiantés
X Autres types de prélèvements non amiantés
/// Sols amiantés
/// Plafonds amiantés
⊗ Sols et plafonds amiantés
⊕ Conduits amiantés
⊕ Conduits non amiantés